

Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche

Le rôle de l'outil militaire dans l'influence française que joue la France sur le continent africain est revenu au premier plan de l'actualité internationale. L'intervention française en Côte d'Ivoire aux côtés d'Alassane Ouattara (2011), les opérations *Serval* au Mali (2013-2014) et *Sangaris* en Centrafrique (2013-2014) ont marqué les années récentes. Elles semblent indiquer une volonté renouvelée de la France d'assumer un rôle historique en Afrique, en s'inscrivant comme les dernières de la quarantaine d'interventions militaires déclenchées depuis les indépendances. Cet engagement se poursuit aujourd'hui dans la bande sahélo-saharienne avec *Barkhane*. Au carrefour de l'histoire immédiate et de l'analyse géopolitique à destination d'un large public cultivé, les ouvrages se multiplient sur ces opérations récentes¹. Plusieurs officiers se prêtent au jeu du retour d'expérience du feu². Ces mémoires répondent notamment à une demande sociale, c'est-à-dire un intérêt pour les opérations extérieures françaises.

A partir de 1960, la France signe une vingtaine d'accords de défense et de coopération avec ses anciennes colonies africaines. En vertu de ces accords mais encore de la nécessité de venir en aide à ses ressortissants, la France intervient de façon régulière en Afrique subsaharienne. Les moyens mis en œuvre sont d'une grande variété : terrestres, aériens, surveillance maritime dans une logique régaliennne classique sans négliger encore le recours à des actions clandestines. Certains Etats accueillent une présence quasi continue par la mise en place de forces pré-positionnées ; d'autres acceptent des déploiements dans la très longue durée (*Epervier* au Tchad) ; d'autres enfin ne sont que marginalement concernés par les opérations françaises. Ainsi prend forme une géographie de l'influence française en Afrique. Il faut toutefois noter que cette géographie et le rythme des interventions varient au cours du temps. Le discours de La Baule en 1990 ouvre par exemple une période au cours de laquelle il y a une forte inflation du nombre d'opérations. Dresser leur liste précise est d'ailleurs une tâche fort complexe, puisque certaines n'ont duré que quelques heures ou quelques jours et que « bon nombre d'informations ont disparu³. »

¹ Voir par exemple Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval au Mali*, Paris, Lavauzelle, 2013 ou Gregor Mathias, *Les guerres africaines de François Hollande*, Paris, Editions de l'Aube, 2015.

² Bernard Barrera (Général), *Opération Serval. Notes de guerre. Mali 2013*, Paris, Seuil, 2015 ou Rémi Scarpa (Chef de Bataillon), *Offensive éclair au Mali*, Paris, Editions Pierre de Taillac, 2015.

³ Armée de Terre, *Recueil de fiches typologiques*, tome 2, 2006.

Sur le temps long depuis 1960, cet intérêt sans cesse renouvelé traduit la volonté de la France d'exercer son influence sur le continent. Si en 1960, la France est contrainte de renoncer à être une puissance territoriale, c'est-à-dire coloniale, elle s'adapte et élabore de nouveaux outils afin de demeurer un acteur de premier plan sur la scène mondiale, en particulier au travers de son engagement dans son "pré carré" africain. Pour autant, l'emploi de l'outil militaire connaît de profondes évolutions au cours de ces cinquante dernières années en s'adaptant aux mutations de l'exercice de la puissance.

FRANCE-AFRIQUE : DE LA DOMINATION A L'INFLUENCE

En Afrique subsaharienne française, les indépendances sont acquises de manière pacifique. De ce constat, d'aucuns en ont tiré la conclusion simpliste que la transition s'était opérée de façon sereine et maîtrisée. En réalité, la France a reconstruit une politique de façon largement empirique.

Les années Foccart (1960-1974): de la puissance à l'influence militaire

La transition vers les indépendances et les nouvelles modalités de l'influence française ont fait l'objet de nombreux travaux. Aujourd'hui, les historiens insistent en particulier sur les tâtonnements de la politique africaine de Paris dans les premières années de la Ve République. De Gaulle aspire alors à un réel désengagement : « Quelque mélancolie que l'on pût en ressentir, le maintien de notre domination sur des pays qui n'y consentaient plus devenait une gageure où, pour ne rien gagner, nous avions tout à perdre⁴. » L'improvisation de la démarche française a surtout été perçue dans des analyses centrées sur l'Élysée et les administrations centrales. Les travaux récents montrent comment les acteurs intermédiaires français mais aussi les Africains pèsent sur la reconfiguration des rapports entre ancienne métropole et nouveaux États indépendants. Dans son article, Camille Evrard insiste à partir du cas mauritanien sur la marge de manœuvre des élites politico-militaires des jeunes États et sur les accommodements opérés par Paris entre ses intérêts et les logiques d'émancipation de ses partenaires africains.

⁴ Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, tome 1, 1970, pp 42-43 cité par Maurice Vaisse, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009.

En effet, l'approche qui sera ici privilégiée consiste à considérer qu'une politique ne peut être analysée qu'en prenant en compte l'ensemble des acteurs et des processus décisionnels, y compris les frictions, les divergences, les logiques personnelles ou institutionnelles que cela peut comporter. Elysée, ministère de la Défense, Quai d'Orsay ou encore Coopération ont des points de vue distincts, ils développent des politiques parfois concurrentes. A l'Elysée, Jacques Foccart s'assure de la mise en œuvre cohérente de l'action française. Parmi ses relais sur le terrain, des travaux ont éclairé les dimensions militaires des ambassadeurs « foccartiens » : Guy Georgy⁵, Maurice Robert⁶,... On mesure combien, par exemple, Maurice Delauney est l'une des chevilles ouvrières de l'interventionnisme militaire occulte de la France en faveur du Biafra⁷. Ces hommes sont également les instruments de la politique de mise en cohérence de la politique française. En effet, cela se pratique souvent « par le haut » mais pas seulement. Le militaire est ainsi un levier parmi d'autres, « la continuation de la politique par d'autres moyens » disait Clausewitz. Il s'inscrit cependant dans cette cohérence d'ensemble où mécanismes diplomatiques, culturels et économiques interagissent.

Dès 1960, De Gaulle remplace la présence coloniale par une nouvelle forme de puissance en Afrique. Raymond Aron définissait en 1962 la puissance comme une « capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités », c'est-à-dire aux autres acteurs des Relations internationales⁸. On distingue aujourd'hui ce qui relève de l'injonction, de la capacité coercitive (*Hard power*) d'autres instruments devenus importants (culture, commerce,...) qui permettent de façon moins tangible, plus immatérielle de « faire faire, d'empêcher de faire » à autrui⁹. On parle plus volontiers d'influence (*Soft power*). Devenue centrale en Relations internationales, cette notion connaît un renouvellement conceptuel depuis quelques années¹⁰. Au binôme domination (ou puissance coercitive)/influence - *Hard Power-Soft Power* pour les Anglo-Saxons - vient s'ajouter une catégorie d'analyse intermédiaire, le *Smart Power*¹¹. Elle nous semble particulièrement pertinente pour décrire le

⁵ Maurice Vaïsse, *La puissance ou l'influence ?*, op. cit., p 296.

⁶ Sébastien Laurent (dir.), *Les espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.

⁷ Joël Calmettes, *Histoires secrètes du Biafra*, op. cit.

⁸ Raymond Aron, *Paix et guerres entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962 ;

⁹ Serge Sur, *Relations internationales*, Paris, Monchrestien, 2011.

¹⁰ Pierre Buhler, *La puissance au XXIe siècle, les nouvelles définitions du monde*, Paris, CNRS éditions, 2011.

¹¹ Cf notamment les différents travaux de Joseph Nye *Soft Power, the means to Success in World Politic*, New York, Public Affairs, 2004 ; *The Powers to lead*, Oxford, Oxford University Press, 2008 ; *The Future of Power*, New York, Public Affairs, 2011 et l'article "fondateur" de Suzanne Nossel, « Smart Power », *Foreign Affairs*, vol. 83, 2004-2, pp 131-142.

maintien de l'influence en Afrique subsaharienne largement sous-tendu par la capacité militaire française.

Après la fin de l'empire colonial, l'enjeu dans le second XXe siècle est de renoncer à la puissance dans ses mécanismes de domination (*Hard Power*) que la France détenait jusque-là tout en conservant un poids suffisant sur les Etats devenus indépendants. Des dispositifs d'influence techniques, économiques, culturels *etc*, sont mis en place avec une logique de coopération et/ou d'aide au développement. Pour autant, l'outil militaire demeure un levier puissant pour faire du « pré carré » africain une zone d'influence française et pour une dynamique d'extension vers des espaces voisins, au-delà de l'ancien empire colonial. Le concept de puissance revient ainsi sous la plume de Jean-François Bayart quand il analyse les rapports franco-africains des années 1980 : « Paris n'a jamais cessé de penser sa politique africaine comme un simple instrument de puissance (...). Du rêve impérial de la fin du XIXe siècle à la retraite en bon ordre, de la décolonisation à la gestion conservatoire de la coopération, la continuité a été évidente¹². » C'est pourquoi nous nous proposons dans ce dossier d'évoquer la palette de canaux que permet l'outil militaire français en Afrique subsaharienne. Le spectre va de l'influence la plus douce (diffusion de la culture militaire française, transferts normatifs associés à celle-ci, ...) en passant par les actions civilo-militaires pour aller vers des dispositifs plus injonctifs, plus coercitifs liés aux interventions de l'armée française afin de peser sur le destin politique d'Etats nés des décolonisations française et européenne.

Le renouvellement de l'approche par les historiens de cette période repose largement sur l'ouverture des archives publiques concernant la décennie 1960 et le début des années 1970. La communicabilité du fonds présidentiel de Gaulle rend désormais possibles les croisements entre entretiens et correspondances diplomatiques ; entre « notes hebdomadaires de synthèse de la situation diplomatique » des conseillers techniques au Secrétariat général de la présidence de la République ou chargés des Affaires étrangères et archives du ministère des Affaires étrangères¹³. Ce fonds montre également « la prévalence de l'humain sur le structurel » dans les prises de décisions en Conseil des ministres¹⁴. Très affecté de l'échec de la Communauté, De Gaulle doit beaucoup à son Premier ministre, Michel Debré. Attaché au

¹² Jean-François Bayart, « aider moins pour aider mieux », *Politique internationale*, n°56, 1992, p 141.

¹³ AN, série 5 AG 1.

¹⁴ Agnès Callu, « Les archives du général de Gaulle. Bilan critique et perspectives », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006-1, n° 92, p. 181-189

maintien en Afrique, celui-ci écarte en effet l'hypothèse d'un déplacement de l'action diplomatique prioritaire de la France vers l'Amérique latine¹⁵. Surtout, la politique africaine doit se lire au prisme de la relation très privilégiée de Jacques Foccart avec le président de Gaulle puis de son maintien auprès de Georges Pompidou.

Précocement dénoncé pour son rôle d'éminence grise (dans des ouvrages comme celui du journaliste Pierre Péan), le Conseiller aux affaires africaines et malgaches était déjà connu¹⁶. Sur la fin de sa vie, l'homme avait commencé à témoigner de son travail auprès des chefs de l'Etat de 1959 à 1974. Il avait notamment publié une série d'entretiens avec Philippe Gaillard¹⁷. Il laissait cependant de côté les dossiers trop sensibles : « Les archives répondront un jour à votre question¹⁸. » D'ailleurs, l'homme a veillé à ce que son fonds privé comme celui du Secrétariat soient versés aux Archives nationales. A l'occasion de l'ouverture officielle du fonds, un colloque a d'ailleurs permis de faire un premier bilan des recherches en cours¹⁹. Nous n'évoquons ici que les aspects diplomatico-militaires mais ces archives éclairent le « système Foccart », souvent décrit sous le vocable de « Françafrique ». Inventée par Félix Houphouët-Boigny pour désigner le maintien de liens forts entre la France et ses anciennes colonies, le terme a pris un sens péjoratif principalement à partir des années 1980²⁰. Arrimage économique à l'ancienne métropole par le franc CFA ou construction de la francophonie (assemblée générale de la francophonie en 1967), nombreux sont les leviers connexes de l'influence française en Afrique.

De Gaulle crée le ministère de la Coopération en 1961, principalement pour coordonner la mise en œuvre de ces différents leviers et leur donner une approche conforme à son discours de séduction du Tiers-Monde. Il souhaite par ailleurs une politique spécifique à l'Afrique subsaharienne portée par ce ministère aux dépens du Quai d'Orsay. Ce ministère est en réalité placé sous la tutelle de l'Élysée, comme le montre l'expérience du « ministre en souffrance » Jean Foyer²¹. D'ailleurs, les principaux décideurs de la Coopération sont issus de l'administration coloniale. Malgré les intentions de mener une nouvelle politique avec les

¹⁵ Frédéric Turpin, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique, 1958-1974 : décoloniser et coopérer*, Paris, Les Indes Savantes, 2010.

¹⁶ Pierre Péan, *Jacques Foccart, l'homme de l'ombre*, Paris, Fayard, 1991.

¹⁷ Philippe Gaillard, Jacques Foccart, *Jacques Foccart parle*, Paris, Fayard, 1995-1997, 2 tomes, ainsi que Jacques Foccart, *Journal de l'Élysée*, Paris, Fayard, 1997-2001, 5 tomes.

¹⁸ Cité par Jean-Pierre Bat, « Les « archives Foccart » aux Archives nationales. », *Afrique & histoire*, 2006-1, n° 5, pp. 189-201

¹⁹ *Foccart : archives ouvertes (1958-1974) : la politique, l'Afrique, le monde*, Archives Nationales-Paris-IV, 26-27 mars 2015.

²⁰ Créée en 1984, l'association Survie publie ses *Billet d'Afrique* à partir de 1993 puis six *Dossiers noirs* à partir de 1995. Cf également Pierre Péan, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.

partenaires africains, leur culture les amène à percevoir de façon asymétrique cette relation²². Par ailleurs, la vie institutionnelle de ce ministère éclaire assez bien les aléas de la politique africaine de la France²³.

La continuité de la politique africaine : le « syndrome Foccart » (JP Bat)

Jacques Foccart est écarté par Valéry Giscard d'Estaing à son accession à l'Élysée. Déjà Georges Pompidou en son temps avait ordonné la « défoccartisation » du SDECE²⁴. Pour autant, la nomination de René Journiac auprès du nouveau chef de l'État indique une forte continuité. L'ouverture des archives présidentielles devrait permettre également de mieux éclairer les modalités de décisions au temps de Giscard l'Africain. Souvent lue sous le prisme du plus grand libéralisme dans la relation avec les partenaires africains, sa politique à destination des anciennes colonies de l'AOF et de l'AEF procéderait d'un lent glissement vers des dérives dont l'affaire des diamants de Bokassa serait une illustration caricaturale.

Malgré la suppression du Secrétariat aux affaires africaines et malgaches en 1981, le système évolue peu jusqu'à la fin de la Guerre froide. La volonté de rupture affichée par François Mitterrand se traduit par la nomination de Jean-Pierre Cot à la tête de la Coopération. Toutefois, la rupture entre le Président et son ministre dès 1982 en montre toutes les limites. Mitterrand revient dès lors à la ligne traditionnelle et à une politique « patrimonialiste » pour reprendre l'expression de Jean-François Bayart²⁵. A la tête de la cellule africaine de l'Élysée dans la seconde moitié des années 1980, Jean-Christophe Mitterrand, *Papamadi* pour ses interlocuteurs africains, en est l'incarnation. Les positions de François Mitterrand concernant l'Afrique subsaharienne sont très claires et continues ; il entend poursuivre la politique de défense du « pré carré » : « la France doit maintenir sa route et refuser de réduire son ambition africaine. La France ne serait plus tout à fait elle-même aux yeux du monde si elle refusait d'être présente en Afrique²⁶. » Il inscrit donc son action dans la continuité des pratiques foccartiennes, nourrissant « le sentiment d'une relation personnelle

²¹ Sabine Jansen, « Jean Foyer, artisan méconnu de la décolonisation de l'Afrique subsaharienne », in Philippe Oulmont et Maurice Vaisse, *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2014.

²² Julien Meimon, *En quête de légitimité : le ministère de la Coopération (1959-1999)*, Thèse de doctorat de sciences politiques sous la direction de Johanna Siméant, Université du droit et de la santé, Lille, 2005.

²³ Cet aspect sera développé dans un autre paragraphe du présent article.

²⁴ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart*, Paris, Gallimard « Folio Histoire », 2012.

²⁵ Jean-François Bayart, *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984.

²⁶ Allocution du président de la République à l'occasion de la séance d'ouverture de la 18^e conférence des chefs d'État de France et d'Afrique », Biarritz, 8 novembre 1994.

positive à ce continent et à nombre de ses dirigeants qu'il a connus quand ils étaient encore de jeunes *leaders* des mouvements africains de libération nationale²⁷. » Face à l'absence de rupture malgré l'alternance, certains observateurs sont fortement déçus. Ce sentiment entraîne les enquêtes de Pierre Péan ou de l'association Survie. Souvent bien informées, elles dénoncent les choix de politique africaine de la gauche de gouvernement.

Le « syndrome Foccart » qui affecte les décideurs français est également documenté par quelques témoignages des acteurs du premier cercle. Premier « Monsieur Afrique » de François Mitterrand, Guy Penne dresse le tableau de la politique africaine après l'alternance. Il décrit par exemple comment Paris maintient des relations fortes avec l'Afrique du sud malgré l'embargo et poursuit les ventes d'armement par des chemins détournés vers Pretoria²⁸. Son témoignage relativise l'image habituelle d'une inflexion de Paris qui se serait traduite par le durcissement politique du gouvernement Fabius vis-à-vis du pays de l'apartheid. Il rappelle comment les enjeux de la géostratégie française pour peser sur le continent sont au cœur des dossiers politiques. Contre le retour de Mayotte dans le giron comorien, le président Ahmed Abdallah promet ainsi une base navale sous souveraineté française²⁹. Le livre de l'ancien Secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, conforte cette thèse ; il insiste pour sa part sur le soutien militaire assumé par François Mitterrand à des régimes autocratiques. Il rend compte de l'évolution très tardive de cette ligne de conduite en donnant comme moment de rupture un Conseil des Ministres qui se déroule très peu de temps avant le discours de La Baule (20 juin 1990). Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, y présente une critique euphémisée du rôle des forces française dans la survie du régime gabonais en crise : « Nos forces ont un effet de stabilisation du régime en place. Or, des changements sont de plus en plus nécessaires en Afrique³⁰. »

A La Baule, François Mitterrand lie aide française et démocratisation des régimes. Le thème de la « Françafrique » perce alors dans les médias. La fin de la Guerre froide signifie la fin de la rente de situation française, *id est* être le « gendarme du continent » contre le communisme. Dans ce contexte nouveau, la concurrence avec de nouveaux acteurs qui pourraient prétendre s'imposer sur la scène africaine, comme la Grande-Bretagne mais surtout

²⁷ Louis Gautier, « Les guerres de François Mitterrand », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011-1, n° 101-102, pp 64-70.

²⁸ Guy Penne, *Mémoires d'Afrique 1981-1998*, Paris, Fayard, 1999.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Jean-Louis Bianco, *Mes années avec Mitterrand : dans les coulisses de l'Elysée*, Paris, Fayard, 2015.

les Etats-Unis, pousse dans un premier temps la France à un raidissement de ses positions. Selon Louis Gautier,

« Ce nouveau syndrome de Fachoda est alimenté par l'intérêt américain manifeste pour les réserves pétrolières du Congo et du Gabon, le soutien de Washington aux opposants de certains régimes francophones, par exemple au Cameroun et au Togo, la sympathie manifesté par les États-Unis à l'égard du pouvoir en Ouganda qui abrite les bases du FPR rwandais³¹. »

C'est sans doute pour cela qu'il faut attendre 1994-1995 pour voir réellement s'infléchir les pratiques militaires françaises sur le continent.

Les présidences de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy sont trop récentes pour que l'historiographie disponible sur le sujet soit abondante. Nous nous contenterons ici de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de référence de Maurice Vaïsse et d'attirer son attention sur les turbulences provoquées par les retombées du génocide rwandais, de l'affaire Elf et par la révélation dans la presse sur les pratiques des périodes précédentes à l'occasion des procès de Bob Denard. L'Elysée semble impuissant à redéfinir la doctrine d'emploi de l'outil militaire français particulièrement en Afrique. Dans ce contexte, Nicolas Sarkozy envisage ainsi de démonter le maillage de l'Afrique par les bases françaises³². Au delà des modalités tactiques et stratégiques, il s'agit bien de reformuler l'exercice de son influence sur le continent noir.

UN AUTRE LEVIER D'INFLUENCE : « RESEAUX FOCCART », OPERATIONS SECRETES ET RECOURS AUX MERCENAIRES

La relative impuissance des années 2000 renvoie à la longue tradition du « syndrome Foccart ». L'influence française s'est largement appuyée des années 1960 aux années 1980 sur des moyens militaires occultes, déclinés en opérations secrètes et en recours aux mercenaires que les opinions publiques, française et étrangères, ne semblent plus prêtes à tolérer.

Histoire scientifique du renseignement : un champ dynamique de recherche

³¹ Louis Gautier, « Les guerres de François Mitterrand », *art. cit.*, p 67.

³² *Défense et Sécurité nationale. Le livre blanc*, Paris, La Documentation française, 2008.

A l'origine, Jacques Foccart n'hésite pas à avoir recours à une diplomatie parallèle, les « réseaux Foccart ». Ces « *missi dominici* » sont des hommes du Secrétariat à l'Élysée. Le SDECE répond également à une chaîne hiérarchique qui passe entre ses mains. L'un des meilleurs connaisseurs des « réseaux Foccart », Jean-Pierre Bat, a montré leur rôle actif au sein du SDECE. En effet, un réseau d'hommes de confiance est placé auprès des chefs d'État africains permettant à la France de recueillir du renseignement avec une grande fiabilité et éventuellement de peser sur certaines décisions de nos interlocuteurs³³. Ces réseaux esquissent également les premiers contacts avec l'Afrique du sud (Pierre Botha, futur premier ministre et le général Lutz) dès la fin des années 60³⁴.

Les opérations clandestines sont bien connues, sans doute en raison de la possibilité de les analyser par les multiples sources écrites évoquées plus haut mais aussi par les chantiers d'histoire du renseignement ouverts ces dernières années autour des travaux de Sébastien Laurent et Olivier Forcade³⁵. Aussi bien en Belgique qu'en France, la crise katangaise a fait l'objet de plusieurs études³⁶. La forte implication française en soutien à Moïse Tshombé ne fait pas de doute. Elle se traduit notamment par le rôle des mercenaires français dans l'encadrement militaire de la *Gendarmerie katangaise* et par l'exercice de compétences militaires particulières (contre-insurrection, guerre psychologique,...)³⁷. Le théâtre congolais montre également que la consolidation du « pré carré » passe par la lutte contre des mouvements appuyés par les communistes (révolte muletiste). L'influence française est également fortement concurrencée par d'autres puissances. De ce point de vue, malgré son « système mercenaire », Paris ne peut afficher des moyens équivalents à ceux de Washington qui s'appuie sur des Israéliens et des Cubains anticastristes³⁸. Le témoignage de Larry Devlin

³³ Voir notamment Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart, op. cit.* et «*La fabrique des « barbouzes » : histoire des réseaux Foccart en Afrique*, Paris, Nouveau Monde éditions collection « Le Grand jeu », 2015.

³⁴ Voir notamment la thèse d'Anna Konieczna, *L'histoire d'une relation spéciale : les relations entre la France et l'Afrique du sud dans les années 1958-1974*, thèse sous la direction de Maurice Vaisse, Sciences Po Paris, 2013.

³⁵ Programme ANR « Information ouverte, information fermée » (2006-2010), séminaire *Metis* (Renseignement et sociétés démocratiques) à Sciences Po Paris et de nombreux ouvrages dont Olivier Forcade et Sébastien Laurent, *Secrets d'État : pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005 et Sébastien Laurent (dir.), *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009.

³⁶ Voir notamment Romain Pasteger, *Le visage des Affreux*, Bruxelles, éditions Labor, 2005.

³⁷ Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard : les mercenaires français de 1960 à 1989*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2014.

³⁸ Walter Bruyère-Ostells, « L'influence française dans la sécession katangaise : naissance d'un système mercenaire », *Relations internationales*, n°162, été 2015, pp 157-173.

éclairer cette forte implication des Etats-Unis³⁹. Amorcée à partir de 1957 avec le voyage du vice-président Nixon en Afrique, cette montée en puissance s'accélère sous Kennedy⁴⁰.

Les opérations clandestines, certes, de moindre ampleur dans le temps et en nombre d'hommes engagés dans les décennies 1970 et 1980 sont également documentées par les mémoires d'anciens chefs des services français. Le témoignage d'Alexandre de Marenches éclaire la période giscardienne, et notamment les opérations en Angola. Il décrit comment la France s'immisce désormais hors de son « pré carré » et s'implique aux côtés de la CIA dans la « guerre fraîche »⁴¹. Pierre Marion montre comment l'alternance a entraîné une « démilitarisation » des services⁴². Toutefois, le récit de son successeur Claude Silberzahn permet d'observer que les actions armées n'ont pas disparu à l'heure de la délicate transition vers l'après-guerre froide⁴³. Outre les récits de Marenches, Marion ou Silberzahn, pour aborder l'aspect particulier que sont les opérations clandestines, il faut mobiliser des sources étrangères. De ce point de vue, les historiens français n'ont sans doute pas suffisamment recours aux archives déclassifiées de la CIA et aux archives orales conservées à la bibliothèque du Congrès⁴⁴. De nombreux diplomates et consuls y rapportent leur expérience. Ils permettent de comprendre le point de vue, les positions mais aussi les représentations américaines dans tel ou tel contexte de crise ou de conflit en Afrique⁴⁵.

Opérations clandestines et Françafrique : deux phénomènes associés et confondus

Ces sources américaines ont aussi l'avantage de montrer le profond pragmatisme, le réalisme pour reprendre un vocable des théoriciens des Relations internationales, qui inspirent les décisions au cours de la Guerre froide. Les opérations clandestines françaises répondent aux mêmes logiques pragmatiques de maintien de l'influence française. La priorité donnée aux résultats géopolitiques obtenus aux dépens de l'éthique a largement participé à l'image de plus en plus dégradée de la « Françafrique ». De ce point de vue, la crise biafraise est un cas d'école. De nombreux documents permettent de bien connaître les rouages de l'appui militaire

³⁹ Larry Devlin, *CIA : mémoire d'un agent. Ma vie de chef de poste pendant la guerre froide*, Paris, Jourdan éditeur, 2009.

⁴⁰ « Pierre-Michel Durand, « De Gaulle et les Américains en Afrique subsaharienne », in Philippe Oulmont et Maurice Vaisse, *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, op. cit., p 215 et suivantes.

⁴¹ Marenches Alexandre de, Ockrent Christine, *Dans le secret des princes*, Paris, Stock, 1986.

⁴² Pierre Marion, *La mission impossible : à la tête des services secrets*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

⁴³ Silberzahn Claude, *Au cœur du secret : 1500 jours à la tête de la DGSE (1989-1993)*, Paris, Fayard, 1995.

⁴⁴ Pour les archives de l'agence de renseignement américaine, voir <http://www.foia.cia.gov/>

⁴⁵ <http://www.loc.gov/manuscripts/>

occulte fourni par la France au mouvement sécessionniste du colonel Ojukwu. Joël Calmettes a recueilli de précieux témoignages et a mis en cohérence les éléments dont on dispose pour comprendre comment armes et combattants ont pu rejoindre les forces biafraïses⁴⁶. Deux aspects frappent particulièrement l'observateur dans cette affaire. La première est l'instrumentalisation de la presse autour de la campagne sur le « génocide biafraïse » orchestrée par les services secrets français. Le second est l'utilisation des organisations humanitaires comme canal de circulation vers le camp biafraïse. Dans son article, Marie-Luce Desgrandchamps retrace cette action clandestine de la France à la lumière des archives de la Croix-Rouge internationale notamment. Certes, elle conforte la thèse de la volonté française de peser sur les événements nigériens mais elle apporte toutefois de sérieuses nuances aux propos des contempteurs d'une « Françafrique » uniquement guidée par ses intérêts géopolitiques.

Pourtant, les opérations spéciales et le recours à des mercenaires, sous contrôle des services, se systématisent dans les années 1970. Ils peuvent être stabilisés sous la forme d'une Garde présidentielle (GP). Au Gabon, Omar Bongo est le premier en bénéficiaire. Constituée d'anciens du service Action du SDECE mais aussi du 11^e Choc, dont certains ont participé aux opérations mercenaires de la décennie 1960 (l'emblématique chef de la GP « Loulou » Marin), cette troupe a participé à la mauvaise réputation de la « Françafrique » avec sa possible implication dans l'élimination supposée d'opposants au régime⁴⁷. Elle a également abrité de façon plus temporaire des mercenaires en attendant de nouvelles opérations secrètes. Bob Denard émarge un temps au sein de la GP gabonaise au début des années 1970. Ce modèle de troupe, à la fois service pour la sécurité personnelle du président et troupe de choc, devient un exemple qui se répand ensuite dans le « pré carré et au-delà. Une étude systématique de ce type d'outil militaire mis au service de la France qui montrerait précisément la sociologie des acteurs qui la composent reste encore à écrire.

Les services sont un autre levier. Au cœur de la démonstration de Jean-Pierre Bat, le secteur N garantit à la France son rôle de « gendarme de l'Afrique » puisque jusque dans les années 1970, renseignement et opérations spéciales restent couplés. On voit d'ailleurs les agents du SDECE précéder en Centrafrique l'opération *Barracuda*, lorsqu'il s'agit d'écarter Jean-Bedel Bokassa de son trône en 1979 et de faciliter l'installation de David Dacko. Jean-

⁴⁶ Joël Calmettes, *Histoires secrètes du Biafra*, Paris, Beta digital, 55 minutes.

⁴⁷ Pierre Péan, *Affaires africaines*, *op. cit.*

Pierre Bat nous propose également d'explorer une autre piste, celle du basculement d'une partie des « réseaux Foccart » vers la société Elf autour de Maurice Robert. On en connaît la pertinence mais sans qu'elle ait donné lieu jusque-là à une analyse scientifique. Précédemment, on ne pouvait s'appuyer que sur les enquêtes journalistiques partisans de Pierre Péan ou de Survie ou encore sur les témoignages des acteurs⁴⁸.

Dans cette période, ces réseaux souvent perçus comme gaullistes mobilisent les mercenaires français dans des opérations ponctuelles de type commandos de déstabilisation d'Etats (Bénin et Comores) en coopération avec les partenaires africains de la France. On mesure alors comment on glisse d'une influence de l'Etat français vers des réseaux et leviers d'influence « Françafrique ». Les mercenaires demeurent certes une « main gauche » de Paris quand on ne peut intervenir officiellement. En 1983, instruits par des agents de la DGSE, une quarantaine de mercenaires viennent épauler Hissène Habré dans la défense de Ndjamena avec des armes alors à la pointe de la technologie. Toutefois, les Comores montrent l'ambiguïté de ce levier des mercenaires pour l'influence française. Le basculement de Madagascar vers le socialisme en 1973 entraîne la perte pour la France de Diego-Suarez, une de nos plus importantes bases aériennes. L'intervention mercenaire de 1975 puis l'installation sur place d'une GP dirigée par Bob Denard à partir de 1978 font des Comores un Etat en partie sous contrôle français. Les liens avec l'Afrique du sud se renforcent et répondent à des logiques de coopération militaire : acheminement d'armes, installation d'une station d'écoutes sud-africaines aux Comores et partage d'informations sur l'Afrique australe. Sans qu'on n'ait de véritable progression territoriale du « pré carré », l'outil militaire permet ainsi d'élargir l'espace géographique sur lequel s'exerce l'influence française. Cet objectif passe par le maintien des mercenaires au sein de la GP comorienne tant que cela reste militairement décisif et politiquement acceptable, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la Guerre froide⁴⁹.

Le recours à ces hommes demeure toutefois délicate, puisque le risque qu'ils deviennent les vecteurs d'autres influences que celle de la France existe, comme le montrent les liens directs établis par la GP comorienne et Pretoria dans les années 1980. Claude Silberzahn rappelle d'ailleurs que cette troupe n'est tolérée que, tant qu'elle ne nuit pas aux intérêts français ni sur le plan géopolitique, ni sur le plan médiatique. En 1989, la DGSE profite de

⁴⁸ A commencer par celui de Maurice Robert (entretiens avec André Renault), *Ministre de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004.

⁴⁹ Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard*, op. cit.

leur chute pour prendre la tête de la GP du nouveau président comorien, Saïd Mohamed Djohar⁵⁰.

Dans la période suivante, les procès contre Bob Denard éclairent les liens puissants qui le liait aux services français et qui légitiment l'idée que ce « corsaire de la République » a été l'outil des opérations d'influence française que les services eux-mêmes ne pouvaient pas forcément assumer⁵¹. Outre les sources institutionnelles et judiciaires, les témoignages sur ce levier parfois actionné par la France pour préserver ses intérêts face à la contagion communiste (Bénin) ou géostratégiques (Comores) ont donné lieu à des manuscrits qui mériteraient sans doute une édition scientifique⁵². Le recours à des militaires non officiels pour conseiller les Etats amis reflue lentement. En 1990, Paris dépêche conseillers militaires officiels mais aussi officieux au Rwanda. La petite structure privée de Paul Barril, dispense par exemple de la formation et du conseil à l'armée rwandaise tenue par les Hutus. L'ancien « gendarme de l'Elysée » prête ainsi le flanc aux critiques sur cette influence indirecte de la France dans le Rwanda pré-génocidaire⁵³.

LES OPERATIONS EXTERIEURES FRANCAISES : OUTIL DE COERCITION MAIS AUSSI DE COMMUNICATION SUR LA VOLONTE D'INFLUENCE FRANCAISE

Jusque-là, l'armée française a joué un rôle essentiel grâce à sa nouvelle géographie militaire en Afrique et aux facilités politiques de ses interventions.

1960-1974 : un nouveau rôle pour l'armée française en Afrique

Les accords de coopération et de défense négociés avec une vingtaine d'Etats au moment des indépendances et dans les années qui suivent prévoient la possibilité pour la France d'intervenir en cas de conflit interne aux nouveaux Etats. Ils sont l'un des principaux soubassements juridiques et politiques aux opérations coercitives françaises. Dans l'esprit de Jacques Foccart, il ne s'agit pas forcément de multiplier les interventions militaires. La France

⁵⁰ Claude Silberzahn, *Au cœur du secret : 1500 jours à la tête de la DGSE (1989-1993)*, op. cit.

⁵¹ Bob Denard, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998.

⁵² Nous pensons ici plus particulièrement au manuscrit dactylographié de Michel Loiseau surnommé le Bosco.

⁵³ Par exemple les thèses développées par Patrick de Saint-Exupéry, *L'inavouable. La France au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2004.

doit surtout montrer qu'elle passe du statut de dominateur à celui de partenaire et tenir compte des réticences d'un certain nombre d'acteurs africains, comme le montre Camille Evrard dans son article. Tous les leviers doivent être imaginés pour préserver l'accès aux matières premières stratégiques du continent (pétrole, uranium etc.) et offrir des débouchés privilégiés aux multinationales françaises. Il faut, d'autre part, maintenir le fragile statut de puissance mondiale acquis par la France en 1945. La perpétuation d'une présence militaire africaine est également un vecteur d'influence plus subtil.

La transition qui s'ouvre en 1958 vers la constitution d'Etats disposant de leur propre appareil de Défense et de Sécurité est aujourd'hui éclairée par des travaux sur plusieurs cas nationaux, notamment à partir des sources versées au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau. Cette transition se poursuit en réalité souvent bien au-delà de l'indépendance et se traduit par l'adoption par les des Etats africains de modèles administratifs inspirés de la France. Dans sa thèse, Arthur Banga a particulièrement bien montré comment la jeune armée ivoirienne souffre du manque de cadres. De nombreux officiers et sous-officiers français occupent des postes de conseillers dans toutes les sphères de la défense ivoirienne durant les deux premières décennies de l'indépendance. L'« ivoirisation » de l'état-major de l'armée nationale ne s'opère réellement qu'au cours des années 1970 et encore faut-il remarquer qu'elle s'accompagne d'un transfert de la culture militaire française⁵⁴.

L'élément le plus tangible du prolongement de l'influence française est constitué par le maintien des bases militaires et des facilités offertes par les Etats amis de la France sur le continent. Ils lui garantissent des capacités de projection. Grâce à ces points d'appui, trois zones militaires outre-mer (ZOM) constituent les « régions » militaires sur le continent. Chacune est dotée d'un état-major : Dakar pour l'ancienne AOF, Brazzaville puis à partir de 1964 Libreville pour l'ancienne AEF et Tananarive pour Madagascar (jusqu'en 1973). Le maillage local est composé de bases militaires telles que Dakar, Port-Bouët, Bangui, Bouar, Brazzaville, Libreville, Fort-Lamy ou Djibouti. Mathieu Le Hunsec analyse dans son article les avantages conférés à la France par ses implantations maritimes. Il rappelle par exemple le rôle de sécurisation des routes maritimes délégué aux Français. Il insiste également sur la nécessité d'adapter en permanence ce dispositif aux nouvelles conditions géostratégiques. Pour l'outil aérien, Mickaël Aubout a mis en lumière des logiques similaires avec les

⁵⁴ Arthur Banga, « *Le rôle des conseillers militaires français dans l'élaboration de l'outil de défense ivoirien* », in Walter Bruyère-Ostells, François Dumasy, *Pratiques militaires et globalisation*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014.

opérations au sol : le réseau de bases aériennes va rendre possible les projections de forces en Afrique avec une grande réactivité face à des situations de crise et une capacité à inscrire un effort logistique dans la durée⁵⁵.

La cartographie n'est cependant pas suffisante pour rendre compte de l'efficacité des dispositifs français. Elle est sous-tendue par la convergence avec la politique définie à Paris des acteurs nationaux africains. Le Gabon est l'une des pièces essentielles de cet échiquier. Cela s'explique par ses ressources pétrolières. Toutefois, il faut également le remettre dans la perspective des événements des années 1960. En effet, l'abbé Youlou est un partenaire privilégié de la France jusqu'en 1963. Or, lors des Trois-Glorieuses (13-15 août 1963), Paris ne le soutient pas et le Congo-Brazzaville passe sous l'influence de la Chine maoïste. Les 17 au 18 février 1964, six jours avant des élections, un coup d'Etat destitue au Gabon le président Léon M'Ba ; tout s'est déroulé dans le calme et sans agitation. Cependant De Gaulle comprend que c'est tout l'édifice du « pré carré » qui risque de s'écrouler s'il ne fait encore rien. Cette-fois-ci, il donne donc le signal qu'il n'est pas question de s'en prendre aux chefs d'Etat amis de la France. Ce sera la seule fois au cours de la Guerre froide où la France met en œuvre les accords de Défense signé en 1961. Dès le 18 février, les troupes françaises investissent la capitale puis poursuivent leurs opérations jusqu'à la libération du président Mba⁵⁶. Ce coup d'Etat montre combien le pouvoir des fidèles relais de Paris est fragile.

Si la Côte d'Ivoire et le Maroc constituent d'autres partenaires majeurs dans la préservation de l'influence française, la réflexion sous l'angle militaire nécessite de s'attarder sur le Tchad tant les interventions y sont récurrentes. Espace frontière du « pré carré » au Nord-est, marges, l'« Etat fragile » aux destinées duquel préside François Tombalbaye (1960-1975) n'arrive pas à assurer la sécurité dans ses régions septentrionales (région de Tibesti) face à des rebelles. Il fait jouer les accords de défense ; la France déclenche deux interventions armées : Limousin (1969-71) et Bison (1970-72). Principalement caractérisé par des opérations aéroportées, le déploiement de forces françaises au service du pouvoir en place constitue un exemple d'adaptation de la contre-insurrection plutôt réussie. Pour autant, cet héritage des méthodes tactiques utilisées en Indochine et en Algérie n'a jamais été étudié dans le cadre des opérations menées après les indépendances. Force est de le constater, ici à propos

⁵⁵ Mickaël Aubout, *Géographie politique et militaire du réseau des bases aériennes françaises (1909-2012)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Robert Pitte, Paris-IV, 2013.

⁵⁶ Voir le chapitre que consacre Jean-Pierre Bat aux événements dans « *La fabrique des « barbouzes » : histoire des réseaux Foccart en Afrique*, op. cit.

du Tchad, mais on pourrait en dire autant des opérations suivantes. L'histoire du fait militaire et la polémologie (*War Studies*) sont un champ beaucoup moins défrichés dans le champ académique français que les autres aspects des Relations internationales développés plus haut.

La « politique du Jaguar » : adaptation des modalités de l'influence militaire française (1974-1989)

Cette « politique du Jaguar » est la traduction d'un interventionnisme militaire plus marqué que dans la période foccartienne. Cela s'explique en partie par l'assurance plus grande de partenaires africains installés au pouvoir depuis de longues années et qui ont développé une « politique du ventre »⁵⁷. La question de l'influence sur le Zaïre (ex-Congo Léopoldville) de Mobutu explique l'enchaînement de l'opération Verveine contre les rebelles du Shaba en 1977 puis de Bonite (immortalisée par le saut du 2^e REP sur Kolwezi) l'année suivante. Avec Lamentin en Mauritanie, Tacaud au Tchad et Barracuda en Centrafrique, les historiens ne peuvent qu'être frappés par la concentration d'opérations brèves et appuyées par la chasse pour rétablir l'ordre souhaité avec les partenaires africains⁵⁸. Comme pour les années 1960, l'étude des évolutions tactiques pour mettre en œuvre ces opérations demeure à écrire. Il serait d'ailleurs bienvenu de la part des armées, et ici singulièrement de l'Armée de l'Air, de s'engager dans une politique systématique d'archives orales pour participer à l'élaboration de l'histoire des ces interventions⁵⁹.

Les modalités d'interventions françaises sont, par ailleurs, infléchies par un contexte nouveau. Dès le début des années 1970, l'URSS cherche à nouer des liens bilatéraux avec les Etats africains. La marine soviétique fait son apparition dans les eaux ouest-africaines. Dans ce contexte, Mathieu Le Hunsec montre dans son article comment la marine française s'organise dans des actions de présence pour faire de la diplomatie navale à plusieurs niveaux et ainsi contrecarrer la pénétration de l'influence communiste. La guerre froide s'intensifie sur le continent africain avec la « Guerre fraîche » et la difficile décolonisation portugaise. Or, le rôle joué par la France depuis 1960 a légitimé son rôle de « gendarme » anticommuniste du

⁵⁷ Jean-François Bayart, *l'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

⁵⁸ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart*, op. cit.

⁵⁹ Le CreA, centre de recherche de l'Armée de l'Air, limite pour l'instant son enquête aux conflits de décolonisation (Indochine-Algérie). Des travaux ouvrent cependant la voie, comme celui d'Aurélien Poilbout, *La stratégie française en Afrique subsaharienne pendant la Guerre froide : le rôle de l'Armée de l'Air, entre présence et intervention 1945-1991*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-François Muracciole, Montpellier-3, 2015.

continent. En effet, les Etats-Unis n'ont pas construit de dispositif géographique dont le maillage soit équivalent à celui des Français pour d'éventuelles projections de force. Paris doit toutefois renforcer son réseau de bases en Afrique australe. Même si la thèse de Mickaël Aubout offre une réflexion géographique sur les logiques aériennes militaires en Afrique, la compréhension du travail d'influence de la France passerait certainement par une étude exhaustive de la géostratégie (interarmées donc) française sur le continent. A ce titre, l'évolution des rapports avec les Comores évoqués précédemment semble aujourd'hui l'une des pistes les mieux explorées. Pour sa part, Mathieu Le Hunsec rappelle dans son article que la diplomatie navale française s'inscrit aussi comme une protection contre la montée en puissance de l'influence américaine dans les années 1980.

En revanche, le Tchad continue d'être un talon d'Achille du « pré carré » français. En fait, il constitue une marche de l'espace contrôlé par la France. C'est pourquoi les actions secrètes et les déploiements officiels rythment l'histoire du Tchad. Plongé dans des guerres internes, le pays vit sous la menace d'une prise de contrôle par la Libye du colonel Kadhafi. Après 1975, la pression du FROLINAT s'accroît. Le 17 février 1978, Faya-Largeau est prise par les bandes rebelles du FROLINAT qui progressent sur plusieurs axes en direction de la capitale tchadienne, N'djamena. La France déclenche l'opération *Tacaud* entre février 1978 et mai 1980. Ses forces militaires viennent soutenir l'armée régulière tchadienne. Durant les combats de N'djamena entre février et mars 1978, plus de dix mille morts civils seront dénombrés. Les combats sont rudes et la France engage des moyens importants (cavalerie blindée notamment) engagés lors des batailles d'Ati et de Djedda. La France perd 18 hommes et 2 Jaguars dans les combats. Malgré l'alternance socialiste de 1981, les interventions continuent avec les mêmes logiques. Il n'y a pas moins de 19 interventions militaires en Afrique sous la présidence de François Mitterrand. Au Tchad, l'opération *Manta* est ainsi la plus importante projection de force depuis la fin de la guerre d'Algérie. Les 3 000 soldats français déployés sont soutenus par une ligne logistique dont la base arrière se situe en Centrafrique. L'importance de ce maillage militaire est de nouveau confortée.

Manta ouvre également la voie à la constitution de régiments avec une forte ossature de soldats professionnels. De ce point de vue, l'histoire de la professionnalisation de l'Armée française jusqu'à la suspension du service national par Jacques Chirac doit être menée dans le cadre de cette multiplication des opérations extérieures et des contraintes qui s'appliquent sur

ces projections de forces des années 1970-1980. Les ressorts politiques inscrivent également les opérations des années 1980 dans la continuité avec la période giscardienne, comme le montre par exemple l'intervention pour soutenir le régime du Président Gnassingbé Eyadéma en 1986 au Togo, après à un coup d'Etat avorté.

Histoire immédiate : quelques pistes de recherche sur les opérations extérieures dans le monde post-Guerre froide

La France subit ensuite les transformations du monde post-guerre froide sans réinventer de nouvelle relation France-Afrique. Dès 1989, en accord avec l'Afrique du sud à laquelle s'impose la normalisation, Paris « lâche » les mercenaires français de la GP comorienne. Les parachutistes français interviennent à Moroni et accompagnent Bob Denard vers un exil sud-africain (Opération *Osida* du 7 au 16 décembre 1989). En 1995, l'opération *Azalée* est la réaction officielle après que Bob Denard et une trentaine de mercenaires aient renversé le président Saïd Mohamed Djohar. Bob Denard est ramené en France où il est emprisonné. Pourtant, le discours sur des interventions françaises facilitatrices de la démocratisation du continent ne semble pas s'appliquer avec autant de clarté dans l'affaire rwandaise. La famille Mitterrand entretient des relations amicales avec celle du président Habyarimana, issu de l'ethnie Hutu qu'il a toujours favorisé depuis son accession au pouvoir en 1973.

L'opération *Noroît* apporte son soutien au régime du président Juvénal Habyarimana contre les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), d'octobre 1990 à décembre 1993 : formation, conseil à l'état-major, etc. Le génocide des Tutsis par les Hutus se déroule du 7 avril au mois de juillet 1994, après la mort controversée du président Habyarimana. Les Casques bleus présents sur place (dont des Français) sont passifs jusqu'au déclenchement de l'opération française Turquoise qui n'intervient qu'à partir de 22 juin. Journalistes et historiens se sont emparés très tôt de la question du rôle des militaires français dans l'enchaînement des événements qui mène au génocide. La partialité guide trop souvent les analyses de cette période. Paris, et singulièrement François Mitterrand, n'ont suffisamment pris la mesure des changements qu'induit la fin de la Guerre froide.

Autre théâtre de la période, la Somalie montre la difficulté d'intervenir pour secourir des populations (menacées ici par un début de famine) dans des zones où la faiblesse de l'Etat laisse place à une violence partisane qui se tourne contre les soldats de la communauté internationale (épisode du *Faucon noir* américain), lesquels doivent désormais travailler sous le feu beaucoup plus important des médias⁶⁰. Ils voient également à leurs côtés la présence plus significative des humanitaires avec à la fois l'obligation de les aider et les protéger et une réticence d'une partie de ces associations (*Médecins sans Frontières*) face à ce nouveau rapport. La sollicitation de Bob Denard pour sécuriser des équipes humanitaires en Somalie en 1993 traduit ainsi une forme de désarroi des politiques⁶¹. Le recours à des forces officielles est finalement retenu avec le déclenchement de l'opération *Oryx*.

C'est pourquoi les années 1990 sont marquées par des projections de forces plus restreintes. La France multiplie simplement les opérations d'évacuations face à un contexte africain moins maîtrisé et beaucoup plus instable. Parmi les opérations relativement récentes, on peut prendre en exemple l'opération *Pélican*. La France intervient à Brazzaville, capitale de la République du Congo, pour rapatrier 6 000 étrangers, dont près de 1 500 Français en juin 1997. 1 250 soldats français procèdent à la sécurisation et l'évacuation des ressortissants durant une semaine. L'opération *Pélican* reçoit parallèlement pour mission de soutenir, dans le domaine logistique, les organisations humanitaires dépêchées sur place. Ce soutien se traduit essentiellement par l'acheminement en C-160 Transall de fret humanitaire à destination des camps de réfugiés du nord du Congo (camps de Loukolela et de Bilolo). Lorsque l'opération est terminée, le régiment aura extrait plus de 2 500 ressortissants et en aura évacué plus de 3 600 sur l'aéroport. Après l'expérience somalienne, cet exemple met en lumière l'intégration des dimensions humanitaires dans les interventions françaises (comme occidentales de façon plus générale). Les années 1990 sont traversées par le débat sur le droit d'ingérence ; l'idée d'une « responsabilité de protéger » est ensuite énoncée en 2001, confortée par le sommet des Nations-Unies de 2005 et entérinée par la résolution 1674 de 2006.

Les doctrines d'emploi de l'armée françaises s'adaptent finalement pour répondre à ces crises humanitaires. Surtout, comme le prouvent les réflexions incessantes au sein de la communauté internationale, ces opérations s'imbriquent dans une multitude de dispositifs

⁶⁰ Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, « L'intervention en Somalie 1992-1993 », *Revue historique des armées*, 2011, n° 263, pp 93-103.

⁶¹ Walter Bruyère-Ostells, *Dans l'ombre de Bob Denard*, op. cit.

civilo-militaires pour « renforcer » la paix (*Peace Enforcement*) en amont mais aussi en aval de l'opération elle-même. Fabienne Le Houerou se propose de se pencher sur l'exemple récent du Mali. Elle montre comment la France se saisit du prétexte humanitaire pour légitimer son intervention et comment celle-ci pose de façon aigüe la question de l'après dans la gestion des conflits contemporains. En inscrivant sa réflexion dans une articulation entre temps long et histoire immédiate, elle propose de réinterroger la notion d' « Etat failli », souvent associée à l'idée d'intervention extérieure, par un modèle théorique de « crise complexe ».

Articulée entre contingences de l'histoire courte du pays depuis la disparition de Félix Houphouët-Boigny et temps long, la situation complexe de la Côte d'Ivoire au début des années 2000 illustre la crise d'efficacité du dispositif d'influence de la France en Afrique subsaharienne. Le pays a été secoué par la difficile transition vers le multipartisme, réclamé par Paris, et par le développement d'une politique d' « ivoirité ». En raison de ses intérêts humains et économiques et de la crainte d'une évolution génocidaire, Paris déploie une « force Licorne » de 4 000 hommes pour s'interposer en 2002 entre les forces gouvernementales et les rebelles du Nord. La crise ivoirienne montre toutes les limites du manque d'adaptation des opérations françaises dans son ancien « pré carré ». Les Français sont bombardés par des mercenaires au service de Laurent Gbagbo à Bouaké. « Impuissance de la puissance » (Bertrand Badie), la riposte amène les soldats français assiégés par la foule excitée par les Jeunes Patriotes devant l'hôtel Ivoire à ouvrir le feu sur les partisans (civils) de Gbagbo. La soixantaine de morts ouvre la voie aux critiques sur cet emploi de l'outil militaires français perçu comme relevant de la volonté de maintenir à tout prix son influence. 8 000 Français quittent la Côte d'Ivoire ; la Chine investit massivement dans le pays de Félix Houphouët-Boigny, concepteur de l'expression « Françafrique ».

Les nouvelles modalités d'interventions françaises qu'on observe notamment sous la présidence de François Hollande seront à leur tour analysées par les historiens. Ils posent la question d'une nouvelle inflexion. En effet, la première décennie du XXI^e siècle semble inscrire l'outil français dans les logiques d'une « puissance civile » telle que l'a développée l'Union européenne⁶². Les lentes évolutions opérées depuis la décennie 1990 placent les interventions françaises dans un double cadre. D'une part, elles s'articulent effectivement

⁶² Voir à ce propos dans un dossier consacré à la puissance dans les relations internationales l'article de Bertrand Vayssière, « La puissance dans les relations internationales : Y a-t-il une place pour l'Union européenne ? », *Cahiers d'histoire immédiate*, n°35, printemps 2009, pp 109-128.

avec les politiques européennes soumises aux nouvelles procédures onusiennes de maintien de la Paix. Certains politistes considèrent d'ailleurs que l'Afrique constitue un laboratoire de la Défense européenne⁶³. D'autre part, les opérations françaises se font de concert avec les armées africaines dans le cadre de l'Union africaine ou des associations régionales (CEDEAO pour l'opération *Serval* par exemple). Les années 2010 réinscrivent, de ce point de vue, les moyens de coercition comme un levier important dans les « crises complexes » identifiées par Fabienne Le Houerou.

Dans cette introduction, nous avons ainsi souhaité embrasser les différents aspects de mise en œuvre de l'outil militaire comme levier de l'influence française en Afrique subsaharienne. En tâchant de couvrir l'ensemble de la période des indépendances à la ré-articulation des relations internationales après la fin de la Guerre froide, l'objectif est de mettre en lumière le lien entre évolutions dans l'emploi des armées françaises et mutations de l'exercice de la puissance. Les différents articles sont également l'occasion de cartographier l'influence française, en partant de l'ancien empire (articles de Mathieu Le Hunsec, Camille Evrard ou Jean-Pierre Bat) pour des ambitions territoriales nouvelles (article de Marie-Luce Desgrandchamps) et de mettre en lumière le poids de l'outil militaire dans les recompositions successives de la géopolitique de la France en Afrique.

Le dossier souhaite ensuite permettre de croiser les regards d'historien(ne)s venus de différents champs de recherche (histoire du fait militaire, histoire de l'humanitaire, histoire des relations internationales). L'approche choisie consiste donc à varier les angles d'analyse. Le dossier se propose de revenir sur des pistes très fertiles de la recherche ces dernières années (comme l'histoire du renseignement avec l'article de Jean-Pierre Bat). Il ambitionne enfin d'encourager de nouveaux travaux à creuser la notion de crise humanitaire et ses implications militaires (Marie-Luce Desgrandchamps et Fabienne Le Houerou) et à alimenter les travaux français en *War and Security Studies* dominés par les Anglo-Saxons dans l'historiographie actuelle (Mathieu Le Hunsec)⁶⁴.

⁶³ Bastien Nivet, « Du laboratoire au miroir : quand l'Afrique subsaharienne construit l'Europe stratégique », *Politique africaine*, 2012-3, n° 127, pp 135-153.

⁶⁴ L'idée de ce dossier est née d'une journée d'études sur ce thème co-organisé par le CHERPA (Sciences Po Aix) et CRISES (Montpellier-III). Patrick Louvier avait animé à mes côtés cette journée, qu'il en soit ici remercié.